

# Comité permanent des comptes publics

## Rôle du Comité

Le Comité permanent des comptes publics (le Comité) est habilité à examiner les rapports de la vérificatrice générale et les Comptes publics et à faire part à l'Assemblée législative de ses observations, de ses opinions et de ses recommandations à leur égard. Ces rapports sont réputés être renvoyés en permanence au Comité dès qu'ils sont déposés. Le Comité étudie et évalue diverses questions, puis en fait rapport à l'Assemblée législative, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité des activités du gouvernement et du secteur parapublic ainsi que l'efficacité des programmes dans la réalisation de leurs objectifs.

En vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le vérificateur général*, le Comité peut aussi demander à la vérificatrice générale d'examiner toute question relative aux Comptes publics ou d'accomplir une mission spéciale en son nom.

Le Comité tient normalement un nombre d'audiences pendant l'année pour traiter de questions soulevées dans notre Rapport annuel ou nos rapports spéciaux, puis présente ses observations et recommandations à l'Assemblée législative.

## Nomination au Comité et composition

Les membres du Comité sont habituellement nommés par motion de l'Assemblée législative. La composition du Comité est proportionnelle à la représentation des partis politiques à l'Assemblée législative. Tous les membres ont le droit de vote pour les motions, à l'exception du président qui ne peut voter qu'en cas d'égalité des voix. Le Comité est habituellement établi pour la durée de la législature, c'est-à-dire à compter de l'ouverture de la première session suivant immédiatement une élection générale jusqu'à la dissolution de l'Assemblée législative.

Au moment de notre dernier Rapport annuel, le Comité comptait les membres suivants, nommés le 9 septembre 2013 conformément au Règlement de l'Assemblée législative :

Norm Miller, président, Parti progressiste-conservateur  
Toby Barrett, vice-président, Parti progressiste-conservateur  
Lorenzo Berardinetti, Parti libéral  
France Gélinas, Nouveau parti démocratique  
Helena Jaczek, Parti libéral  
Bill Mauro, Parti libéral  
Phil McNeely, Parti libéral  
Jerry Ouellette, Parti progressiste-conservateur  
Jagmeet Singh, Nouveau parti démocratique

La composition du Comité a été modifiée par voie de motion le 10 octobre 2013 pour remplacer Jerry Ouellette par John O'Toole, à compter du 11 octobre 2013, et Bill Mauro par Soo Wong, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014. Lorsque l'Assemblée législative a été dissoute pour la tenue des élections en Ontario en juin 2014, la composition du Comité était la suivante :

Norm Miller, président, Parti progressiste-conservateur

Toby Barrett, vice-président, Parti progressiste-conservateur

Lorenzo Berardinetti, Parti libéral

France Gélinas, Nouveau parti démocratique

Helena Jaczek, Parti libéral

Phil McNeely, Parti libéral

John O'Toole, Parti progressiste-conservateur

Jagmeet Singh, Nouveau parti démocratique

Soo Wong, Parti libéral

(Nota : Frank Klees du Parti progressiste-conservateur agissait régulièrement comme membre suppléant.)

Après les élections de juin 2014 et avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral majoritaire, une entente a été conclue au sujet de la composition du Comité en juillet 2014. Conformément au Règlement de l'Assemblée législative, les membres suivants ont été nommés au Comité le 16 juillet 2014 :

Ernie Hardeman, président, Parti progressiste-conservateur

Lisa MacLeod, vice-présidente, Parti progressiste-conservateur

Han Dong, Parti libéral

John Fraser, Parti libéral

Percy Hatfield, Nouveau parti démocratique

Harinder Malhi, Parti libéral

Julia Munro, Parti progressiste-conservateur

Arthur Potts, Parti libéral

Lou Rinaldi, Parti libéral

Les réunions du Comité ont repris le 22 octobre 2014.

## Rôle consultatif de la vérificatrice générale auprès du Comité

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le vérificateur général*, la vérificatrice générale, souvent accompagnée de cadres supérieurs, assiste à toutes les réunions du Comité pour l'aider à faire des examens et à tenir des audiences concernant notre Rapport annuel, les Comptes publics de l'Ontario et tout rapport spécial produit par notre Bureau.

## Méthodes et activités du Comité

Le Comité peut se réunir chaque semaine lorsque siège l'Assemblée législative et, avec son approbation, à tout autre moment de son choix. Toutes les réunions sont publiques, à l'exception de celles réservées à l'établissement de l'ordre du jour et à la préparation des rapports du Comité. Toutes les délibérations publiques du Comité sont consignées dans le Journal des débats, c'est-à-dire le procès-verbal intégral officiel des débats, discours et autres délibérations de l'Assemblée législative.

Le Comité choisit des dossiers d'intérêt dans notre Rapport annuel et nos rapports spéciaux et tient des audiences à leur sujet. Il examine généralement des sections du chapitre du Rapport annuel consacré aux audits de l'optimisation des ressources. En temps normal, chacun des trois partis politiques choisit, chaque année, trois audits ou autres sections de notre Rapport annuel, qui sont soumis à l'examen du Comité.

À chaque audience, la vérificatrice générale, des cadres supérieurs de son Bureau et un chercheur du Service de recherches de l'Assemblée législative communiquent au Comité les informations pertinentes sur la section applicable du Rapport. Le chercheur prépare un cahier d'information qui comprend les réponses du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic faisant l'objet de l'audit ou de l'examen. Normalement, le Comité demande à des cadres supérieurs des entités auditées de comparaître à l'audience pour répondre aux questions de ses

membres. Comme notre Rapport annuel traite de questions opérationnelles, administratives et financières plutôt que stratégiques, on demande rarement aux ministres d'assister aux réunions. Une fois que les audiences du Comité sont terminées, le chercheur rédige un rapport provisoire conforme aux instructions du Comité. Le Comité présente ses conclusions et recommandations à l'Assemblée législative.

Le greffier du Comité demande aussi chaque année aux entités auditées non convoquées aux audiences d'informer le Comité des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées et aux autres préoccupations soulevées dans nos rapports.

## Réunions tenues

Le Comité s'est réuni 18 fois entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 avril 2014, et a commencé ses réunions d'automne le 22 octobre 2014. Les sujets abordés aux réunions comprenaient le passif non capitalisé de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, le processus de placement en foyer de soins de longue durée en Ontario, l'éducation des élèves autochtones, et notre *Rapport spécial : Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge* de mars 2012. La majorité de ces réunions comprenaient des audiences auxquelles le gouvernement et d'autres témoins ont été convoqués pour témoigner devant le Comité et répondre aux questions sur le rapport sur les services d'ambulance d'Ornge. Des motions ont aussi été adoptées pour que notre Bureau entreprenne des missions spéciales, dont des examens des marchés de services d'entretien des routes en hiver, des centres d'accès aux soins communautaires, des conventions collectives du secteur de l'éducation et des coûts de sécurité des Jeux panaméricains et parapanaméricains.

## Rapports du Comité

Le Comité rédige des rapports et des lettres sur son travail qui sont déposés à l'Assemblée législative. Ces rapports et lettres résument l'information recueillie par le Comité durant ses réunions et contiennent ses observations et recommandations. Une fois déposés, tous les rapports et lettres sont accessibles au public par l'entremise du greffier du Comité ou en ligne à [www.ontla.on.ca](http://www.ontla.on.ca).

En général, les rapports du Comité comprennent des recommandations et demandent à la direction du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic de communiquer les réponses au greffier du Comité dans un délai stipulé. Notre Bureau examine ces recommandations et réponses et en tient compte dans toute section ou tout audit de suivi du secteur opérationnel visé.

En mai 2014, le Comité a terminé son rapport sommaire sur les services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge. Cependant, ce rapport n'a pas été déposé avant la dissolution de l'Assemblée législative pour les élections de juin. Le 22 octobre 2014, le nouveau comité nommé après les élections a adopté une motion visant à déposer le rapport à l'Assemblée législative avant la fin de 2014.

## Conseil canadien des comités des comptes publics

Le Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) se compose de délégués des comités des comptes publics fédéral, provinciaux et territoriaux de l'ensemble du pays. Il tient une conférence annuelle conjointe avec le Conseil canadien des vérificateurs législatifs pour discuter de questions d'intérêt commun.

Terre-Neuve-et-Labrador a accueilli la 35<sup>e</sup> conférence annuelle du CCCCCP, qui s'est tenue à St John's du 10 au 12 août 2014.